

FRICHE  
LA BELLE  
DE MAI

INSTITUT  
FRANÇAIS  
Maroc

20  
20

# résidence méditerranée

إقامة فنية  
البحر الأبيض المتوسط



# Artistes en résidence 2019

**Sara Ouhammadou  
Hicham Gardaf  
Said Rais  
Khadija El Abyad  
Chourouk El Mahati**

1

<

Nafie Ben Krich,  
Résidence Méditerranée  
2018

>

Hicham Gardaf,  
Résidence Méditerranée  
2019



# résidences 2020



# programme



## dispositif

La Friche la Belle de Mai et l'Institut français du Maroc se sont associés pour la mise en place d'un programme de résidences débuté en 2015 et qui se poursuivra jusqu'en 2022.

Ce dispositif a pour objectif l'accueil d'artistes émergent.e.s marocain.e.s à Marseille. La Friche la Belle de Mai et l'Institut Français du Maroc souhaitent encourager la mobilité des artistes en leur proposant des cadres de recherche et de création sur mesure, leur permettant d'affiner leur pratique artistique et de développer un réseau.



Fræme, associée comme tuteur à ce programme de résidences est une structure résidente de la Friche la Belle de Mai et invente, développe et met en œuvre des systèmes de production et de diffusion de l'art contemporain.

3

## espace de création

Chaque artiste bénéficie d'un espace de production adapté à son projet et aux formes qu'il ou elle développe. Un accompagnement personnalisé est mis en place via l'implication d'un tuteur (structure culturelle ou artistique locale) tout au long de la résidence, permettant des moments de dialogue et de critique qui ouvriront des espaces de réflexion à chacun.e.

Pendant le temps de résidence, des ouvertures d'ateliers au public, des rencontres avec des commissaires, critiques d'art et des journalistes ouvriront des perspectives, de nouvelles collaborations et une visibilité des travaux en cours.

# la Friche Belle de Mai

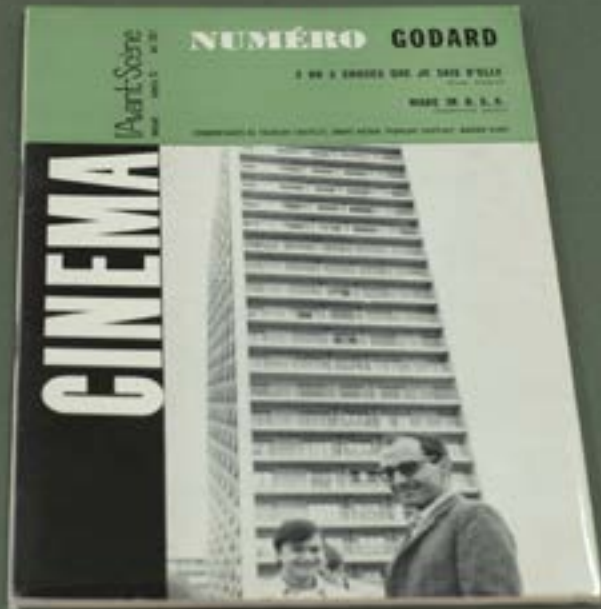


Née de l'ancienne usine de la Seita, aujourd'hui lieu de création et d'innovation, La Friche Belle de Mai est à la fois un espace de travail pour ses 70 structures résidentes (400 artistes et producteurs qui y travaillent quotidiennement) et un lieu de diffusion (600 propositions artistiques publiques par an, de l'atelier jeune public aux plus grands festivals).

Avec près de 400 000 visiteurs par an, la Friche la Belle de Mai est un espace public multiple où se côtoient une aire de jeux et de sport, un restaurant, cinq salles de spectacle et de concert, des jardins partagés, une librairie, une crèche, 2400m<sup>2</sup> d'espaces d'exposition, un toit terrasse de 8000m<sup>2</sup>, un centre de formation.

Sur ce nouveau territoire culturel et urbain, on imagine, on crée, on travaille pour que chaque idée puisse trouver son terrain d'application. Toutes les formes d'expressions artistiques se retrouvent ici, toutes les tendances, toutes les générations.

Ce programme de résidences est proposé dans le cadre de la mission de coopération culturelle de l'Institut français du Maroc. Une attention particulière est portée à la capacité des artistes à s'enrichir de leur environnement, à partager leurs savoirs et savoir-faire. Les artistes pourront imaginer des rencontres avec les acteurs culturels locaux et/ou des publics spécifiques durant le temps de résidence. A l'issue du temps de création, une restitution sera organisée avec l'artiste.



# critères d'éligibilité :

## **disciplines artistiques**

### **Danse contemporaine**

1 danseur.euse / chorégraphe

### **Arts visuels**

4 plasticien.nes

Le nombre de résident.e.s par projet ne peut dépasser deux personnes.

Les résidences d'arts visuels durent 3 mois, celles de danse 1 mois et demi. Les candidat.e.s doivent avoir un passeport valide 3 mois après le retour en résidence.



# modalités et conditions d'accueil



## **espace de vie et de travail**

Les résident.e.s bénéficient d'une chambre et d'un espace de travail partagé sur le site de la Friche la Belle de Mai.

La villa mise à disposition au sein du site comporte 20 chambres, des salles de bain, un coin cuisine et une salle à manger mutualisés. Les visiteurs (amis, famille) sont autorisés au sein de la villa, mais sous conditions, et l'équipe de la Friche Belle de Mai doit être prévenue en amont.

## **accompagnement**

Un tuteur est désigné pour accompagner le travail de l'artiste, et une bourse de production est mise en place par l'Institut français du Maroc et la Friche la Belle de Mai. Celle-ci ne pourra pas être utilisée en dehors du temps de résidence.

Le temps de présence est obligatoire sur toute la période sollicitée, les déplacements professionnels sont néanmoins autorisés. Au-delà de 2 jours, la Friche Belle de Mai et le tuteur devront en être avertis en amont.

Le transport des résident.e.s entre le Maroc et la France ainsi que des per diem journaliers sont pris en charge par l'Institut français du Maroc & la Friche la Belle de Mai.

A l'issue de la résidence, une restitution devra être organisée, sous la forme d'une exposition et / ou d'une ouverture d'atelier. Le transport retour des œuvres n'est pas pris en charge.

Un compte-rendu de résidence sera demandé en fin résidence.





<  
Sara Ouhaddou dans son atelier, par Hicham Gardaf, Résidence Méditerranée 2019

# calendrier :

Les candidat.es ont le choix entre deux périodes en 2019, selon les disciplines :

## **Arts visuels**

Avril à juin

Fin août à fin novembre

## **Danse**

Mi-novembre à mi-décembre

## **postuler**

Compléter et retourner le formulaire de candidature avant le dimanche 15 septembre 2019, par email à :  
[cooperationculturelle@institutfrancais-maroc.com](mailto:cooperationculturelle@institutfrancais-maroc.com)

Le jury se réunira fin septembre 2019 pour la sélection des projets. Les artistes retenu.e.s seront averti.e.s des résultats par email.

## CONTACT

Zoé Le Voyer

Chargée de coopération culturelle

Direction Générale de l'Institut français du Maroc

Ambassade de France - BP 577 Rabat Chellah 1500 Maroc

Tel : +212 (0)5 37 54 53 12

E-mail : [cooperationculturelle@institutfrancais-maroc.com](mailto:cooperationculturelle@institutfrancais-maroc.com)





**FRICHE  
LA BELLE  
DE MAI**

**INSTITUT  
FRANÇAIS**  
Maroc